

PRÉLUDE

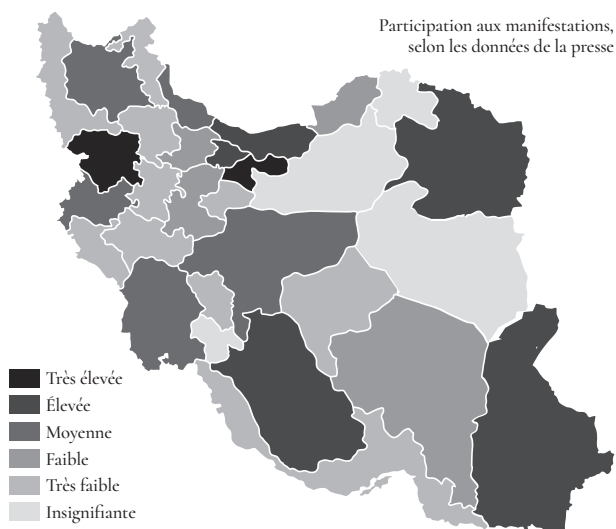
Soulèvement : les prémices

13 septembre 2022. Mahsa Jina Amini, jeune femme kurde iranienne de 22 ans, se promène avec son frère à Téhéran, où ils sont en visite, lorsque la *gashte-ershad* (patrouille de la guidance morale ou police des mœurs) l'interpelle pour mauvais port du voile et l'envoie en garde à vue. Les agents assurent à son frère qu'elle sera relâchée après un bref cours de morale. Pourtant, il ne la reverra pas en vie. Dans les heures qui suivent, elle tombe dans le coma. Les témoins oculaires rapportent que des coups lui ont été portés dans le fourgon de police. Des photos de la journaliste Niloofar Hamedi montrant Mahsa dans sa chambre d'hôpital, avec ses parents dans le couloir, enlacés l'un à l'autre, dans un profond désespoir, se propagent sur les réseaux sociaux et bouleversent l'opinion publique. La famille de Mahsa ne cédera pas à la pression des autorités pour leur faire admettre que la jeune femme avait des problèmes de santé antérieurs à l'arrestation.

16 septembre. La nouvelle de son décès provoque un choc collectif et déclenche des protestations autour de l'hôpital Kasra de Téhéran, où se trouve son corps.

17 septembre. Des manifestations ont lieu à Saqqez, la ville de Mahsa, à l'occasion de ses funérailles. Aussitôt et à une vitesse surprenante, des contestations surgissent de toute part dans le

pays, prenant les formes d'un soulèvement révolutionnaire. Elles se distinguent par leur étendue inédite : traversant les trente-et-une régions de l'Iran, elles concernent non seulement la capitale et d'autres grandes villes, mais également des villes de taille moyenne et petite. Deux mois après la mort de Mahsa, le journal *Donyay eghtessad* (« Le Monde de l'économie ») du 24 novembre 2022 établit une carte des contestations⁷. Plus la couleur est foncée, plus les manifestations sont denses. Aucune région n'y échappe.



L'article qui accompagne cette carte fait le constat que les raisons de la colère sont à la fois d'ordre économique, social et culturel, et insiste sur la mobilisation visible des couches moyennes et défavorisées des classes intermédiaires. Étant donnée la censure frappant ordinairement ce type d'information, la

publication de cet article atteste à elle seule la portée du soulèvement.

En face, le pouvoir procède à l'implacable répression dont il a l'habitude : il étouffe les manifestations dans la violence, il coupe par intermittence internet pour empêcher ou compliquer les échanges d'information sur les événements, il procède à l'arrestation des personnes qui manifestent, il interpelle et emprisonne des personnes soupçonnées de pouvoir prendre part aux protestations ainsi que celles qui peuvent jouer un rôle dans l'information, la solidarité... Les journalistes Niloofar Hamedi et Elaheh Mohammadi sont arrêtées : la première pour avoir enquêté sur l'hospitalisation de Mahsa et pris les photos de la jeune femme dans le coma et de ses parents dans le couloir de l'hôpital ; la seconde pour avoir couvert ses funérailles. À l'heure où j'écris ces lignes, toutes deux sont encore à Evin, prison tristement célèbre pour le nombre de prisonniers et de prisonnières politiques qu'elle enferme. Cette prison, comme d'autres lieux de détention à travers le pays, se remplit chaque jour davantage.

Le 24 novembre 2022, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU crée une mission d'établissement des faits pour enquêter sur les violations des droits de l'homme en République islamique d'Iran liées à ces contestations, en particulier en ce qui concerne les femmes et les enfants. Notons que l'État iranien n'a jamais répondu aux demandes d'autorisation de visiter le pays à des

fins d'enquête. Néanmoins, le 5 juillet 2023, la mission publie des observations très instructives⁸. En soulignant que « dix mois plus tard, le droit de la famille de Jina Mahsa à la vérité et à la justice n'est toujours pas respecté », elle se dit préoccupée « par le fait que les enquêtes nationales ne respectent pas les normes et standards internationaux relatifs aux droits humains, notamment les exigences de rapidité, d'indépendance et de transparence », tout comme par le risque de détérioration croissante de la situation générale des droits humains dans le pays. À ce propos, la mission insiste notamment sur la répression ciblant les avocats, les journalistes et les défenseurs des droits humains. Pour saisir la gravité de la situation, il nous suffit de penser à leur rôle déterminant dans la dénonciation et la lutte contre la répression étatique.

D'autres constats viennent encore appuyer cette préoccupation. Citons, par exemple, les sanctions sévères infligées aux manifestants dans des procédures judiciaires qui manquent de transparence et ne respectent aucune garantie fondamentale d'un procès équitable. Les rapports sont nombreux sur le « harcèlement de membres de la famille demandant justice pour leurs proches ». La mission souligne qu'« au moins 26 personnes ont été condamnées à mort en lien avec les manifestations depuis novembre 2022, tandis que des dizaines d'autres ont été inculpées ou risquent d'être condamnées à mort. Au moins sept hommes ont été exécutés à la suite d'une procédure précipitée,

au milieu de graves allégations de violations des droits, y compris d'aveux extorqués sous la torture⁹ ». Le rapport fait également allusion aux crimes d'empoisonnement des écolières et affirme qu'elle enquête « pour savoir si ces empoisonnements présumés ont été orchestrés dans le but de punir ou de dissuader les filles pour leur implication dans les manifestations ». Enfin, la mission commente une annonce du pouvoir iranien selon laquelle « 22 000 personnes [ont] été graciées dans le cadre des manifestations. Selon des informations reçues, ces personnes auraient été contraintes d'«exprimer des remords» et donc d'admettre effectivement leur culpabilité tout en s'engageant à ne pas commettre de «crimes similaires» à l'avenir ».

En informant sur la portée de répression, ce rapport dit l'ampleur de la révolution « Femme, Vie, Liberté ». En effet, le nombre de 22 000 graciés nous renseigne à la fois sur les arrestations – pour lesquelles, dans de nombreux cas, les personnes sont libérées après avoir été interrogées et menacées afin de les réduire au silence – et, en creux, sur la participation massive de la population au mouvement révolutionnaire, et ce durant plusieurs semaines.

D'abord manifestations de rue, les contestations vont s'étendre, dès la première semaine, dans les universités et les établissements scolaires de tout le pays. À titre d'exemple, de fin septembre à début octobre, l'université « Saanati Sharif » de Téhéran

est devenue le lieu de la confrontation entre étudiant-es et forces de l'ordre. Dans les lycées et les écoles, des mineur-es rejoignent les contestations en ôtant leurs voiles et en retirant des murs des établissements les portraits des autorités. Les assauts des forces de l'ordre dans les établissements mobilisent enseignant-es et parents d'élèves. Deux mois après le début des événements, des crimes effroyables vont de nouveau confronter ces derniers au pouvoir. Dans des dizaines d'écoles des trente-et-une provinces d'Iran, des enfants vont être empoisonné-es. Le pouvoir accuse des bandes de malfaiteurs sans parvenir à convaincre la population. En effet, le contrôle policier étant omniprésent, il est difficile d'imaginer que des attaques d'une telle ampleur puissent se produire au nez et à la barbe des gouvernants. Une chose est sûre et l'opinion publique le rappelle : alors que les écoles comptent visiblement parmi les lieux de contestation, ce genre de crime, qui propage la peur, profite à la stratégie du pouvoir, celle du retour à l'ordre.

Outre les étudiant-es, les élèves, les enseignant-es et les parents d'élèves, d'autres catégories de la population expriment leur solidarité notamment par la grève. Cependant, en l'absence de droits sociaux et de la possibilité de mettre en place des caisses de solidarité, ce type d'action ne peut se développer. Cela n'empêche pas la population, dans sa majorité, de se saisir de toute occasion pour exprimer son rejet du pouvoir en faisant retentir à travers le pays le cri de ralliement : « Femme, Vie, Liberté », (*Zan, Zendegui*,

Azadi en farsi). Des célébrités du monde des arts et du sport expriment haut et fort leur soutien au mouvement. Le nombre de femmes circulant sans voile dans l'espace public s'accroît spectaculairement tandis que des protestations massives balaient des rues la *gashte-ershad*. Des actrices et des comédiennes telles que Fatemeh Motamed-Aria, Tarzneh Alidoosti, Katayoun Riahi, Pantea Bahram et Soheila Golestani¹⁰ se montrent tête nue en public, s'exposant à des menaces et à des arrestations. Ce refus du voile obligatoire est à la source d'un soulèvement généralisé où s'imbriquent la liberté des femmes et le droit de vivre du peuple.

Que nous raconte cet événement inédit ? Quels en sont les tenants et les aboutissants ? Pour répondre à ces questions, un retour vers le passé s'avère indispensable, car la contestation contre le voile obligatoire a marqué le règne du pouvoir islamiste en Iran dès ses prémices.

Tout au long de ce livre, l'exploration des mots de cette révolution nous la fera apparaître comme un temps qui concentre le passé, le présent et le futur. En effet, nourri au sein généreux de la poésie persane et forgé par le vocabulaire des luttes menées depuis des décennies, le langage qu'elle enfante projette un nouveau dessein socio-culturel en rupture radicale avec l'ordre dominant et en cristallise les principes fondamentaux.

D'hier à aujourd'hui : les mots d'une révolte

26

Les cris de la révolution « Femme, Vie, Liberté » contre le voile obligatoire nous renvoient à une scène historique qui entre incroyablement en résonance avec les événements actuels. En mars 1979, des milliers de femmes font retentir leurs voix dans les rues de Téhéran et des grandes villes du pays contre l'appel de Khomeiny à porter le voile dans les services ministériels. À l'époque, Khomeiny va bientôt devenir le premier Guide suprême de la République islamique d'Iran. Il lance cette invitation aux Iraniennes à l'approche du 8 mars, la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. S'y opposant aussitôt, celles-ci revendiquent sans détour leur liberté : « Sans libération des femmes, la révolution n'a aucun sens », « La liberté n'est ni occidentale ni orientale, elle est universelle ».

Leurs slogans ne sont-ils pas en phase avec la devise « Femme, Vie, Liberté » ? Ne portent-ils pas le même élan ? On peut répondre par l'affirmative, sans hésiter. Avec le recul, il est clair que cette manifestation massive de 1979 alertait sur la nature ségrégationniste et liberticide du régime en train de s'installer. Quatre décennies et demie plus tard, ce sont les conséquences d'un tel pouvoir qui ont conduit au soulèvement « Femme, Vie, Liberté ».

Ce rappel historique nous montre la continuité dans laquelle s'inscrit le mouvement actuel,

même s'il existe une différence de taille entre ces deux moments de révolte : en mars 1979, la protestation des femmes à laquelle ne prend part qu'un petit nombre d'hommes subit un isolement tragique, tandis que depuis septembre 2022 la contestation contre le voile obligatoire et la revendication de liberté ont réussi à susciter une dynamique collective et subversive en réunissant femmes et hommes et en faisant converger différents mouvements contestataires préexistants.

27

Ainsi, en observant la scène iranienne sous l'angle du combat des femmes pour leurs droits et pour la liberté, nous parvenons à distinguer ce qui donne au soulèvement « Femme, Vie, Liberté » sa qualité révolutionnaire : tout en s'inscrivant dans une continuité, il marque une rupture avec l'ordre dominant.

En 1979, les revendications des manifestantes pour leurs droits et leur liberté n'ont pas obtenu le soutien des groupes non islamistes, tant de la gauche que des patriotes progressistes, massivement et activement présents sur la scène socio-politique iranienne. Au contraire, ceux-ci ont invité les rebelles à mettre fin à leur révolte dans l'intérêt de la révolution anti-impérialiste.

Cette quasi-indifférence à la cause des droits des femmes s'explique par la vision erronée que ces acteurs politiques portent sur l'Occident et les valeurs universelles des droits humains. En réduisant l'Occident à l'impérialisme et les valeurs démocratiques aux principes capitalistes, ils en

arrivent à déconsidérer l'enjeu crucial des revendications démocratiques, notamment celles pour les droits des femmes. De là provient également leur position critique envers les féministes occidentales qui expriment leur solidarité avec les femmes iraniennes opposées au voile obligatoire.

Rappelons qu'en mars 1979, le « comité international du droit des femmes » (CIDF), présidé par Simone de Beauvoir, envoie une délégation à Téhéran pour mener une mission d'information sur les protestations des femmes. Des féministes proches du « MLF-pratiques politiques et psychanalyse » s'y rendent également en signe de solidarité. Quant à la célèbre écrivaine et militante féministe Kate Millett, elle participe à la manifestation auprès des Iraniennes à Téhéran et prend ouvertement position contre l'appel de Khomeiny, ce qui lui vaut d'être expulsée du pays¹¹.

Quelques jours plus tard, le 22 mars 1979, lors d'un meeting de soutien à Kate Millett, à Paris, Simone de Beauvoir fait entendre ces mots au nom du Comité international des droits des femmes :

Certaines femmes iraniennes reprochent aux femmes d'Occident de ne pas s'être soucies de leurs malheurs quand le Chah détenait le pouvoir. Ce n'est pas juste. Elles ne constituaient pas alors un groupe spécifique ; et nous nous battions contre les sévices subis par toutes les victimes, sans distinction de sexe. Et aujourd'hui la condition des femmes en tant que telle est en question, et c'est ce qui suscite notre émotion. Jusqu'ici toutes les révolutions ont exigé des femmes qu'elles sacrifient

leurs revendications au succès de l'action menée essentiellement ou uniquement par des hommes. Je m'associe au vœu de Kate Millett. Et de toutes mes camarades qui se trouvent en ce moment à Téhéran : que cette révolution-ci fasse exception ; que la voix de cette moitié du genre humain : les femmes, soit entendue. Le nouveau régime ne sera lui aussi qu'une tyrannie s'il ne tient pas compte de leurs désirs et ne respecte pas leurs droits.¹²

La suite des événements révélera la justesse de ces propos, ainsi que la vanité des reproches proférés à l'encontre des féministes occidentales, accusées d'outrepasser les enjeux de la révolution anti-impérialiste. En effet, privée du soutien des acteurs révolutionnaires non islamistes, la protestation des femmes finit par être balayée des rues, laissant le champ libre aux khomeynistes pour faire avancer leur projet politique. Au fur et à mesure, le pouvoir étend l'obligation du port du voile à toutes les sphères de la société et met en œuvre des patrouilles pour réprimer les contrevenantes. Avec l'instauration de la charia, le voile révèle sa fonction primordiale en tant que drapeau d'un ordre discriminatoire et liberticide. De nouvelles formes de désobéissance ne tarderont pas à surgir dans la société civile. Ce contexte verra la naissance d'un féminisme prônant la liberté et l'égalité parmi les jeunes générations, ainsi qu'un attrait nouveau pour la figure et l'œuvre de Simone de Beauvoir dont les mots retentissent autrement dans l'espace iranien.

La campagne « Un million de signatures pour l'abrogation de toutes les lois discriminatoires envers les femmes », lancée par de jeunes féministes iranien-nes en août 2006, en fournit un exemple significatif. Cette action collective, qui connaît un essor rapide avant d'être étouffée par la répression, mobilise des centaines de membres actifs à travers le pays. Les références au *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir sont récurrentes dans leurs propos et leurs actes¹³. La figure de l'écrivaine française est également présente dans les blogs de jeunes Iraniens, filles et garçons. Souvent tenus de manière anonyme, ces blogs fleurissent à partir de 2001. Ils constituent un espace de parole privilégié, avant d'être concurrencés par Facebook, Twitter et Instagram. Parmi eux, citons *L'Étang de Beauvoir*¹⁴. Actif entre décembre 2005 et septembre 2007, il était alimenté par une jeune Iranienne qui signait d'un double prénom : Farzaneh et Simone. En explicitant ce choix, le texte introductif du blog nous offre un autre exemple de la présence de Simone de Beauvoir sous la République islamique d'Iran : « L'étang/ Est cette subjectivité qui se transforme ici en mots/ Nus ! Nus !/ De Beauvoir/ Est tout le désir que pour satisfaire/ Je mets en scène, ici/ Mes efforts d'écriture/ Pour qu'un jour/ Mon moi tiré au clair/ Accède au calme d'un étang¹⁵ ».

À travers ces mots, nous comprenons que la jeune blogueuse voit en Simone de Beauvoir un étang dans lequel elle peut s'observer « nue », sans détour

et sans façon. Elle y explore « son vrai visage » afin de trouver sa vérité et atteindre la sérénité.

De tels exemples attirent, par ailleurs, notre attention sur l'élan féministe des nouvelles générations vivant sous le joug islamiste.

Les nouvelles voix féministes

Dans sa volonté d'instaurer la charia, la République islamique, à peine installée, s'empresse de revenir sur les réformes du dernier chah d'Iran en faveur des droits des femmes. Aussi, toutes les restrictions précédemment introduites pour limiter la polygamie et la répudiation, ainsi que le droit à l'avortement et l'interdiction du mariage avant 18 ans, sont abrogés. Les femmes se voient également empêchées d'accéder à certaines professions, comme celles de juge, de chanteuse ou de danseuse. Enfin, en réhabilitant la loi du Talion, le nouveau pouvoir confirme qu'une femme vaut la moitié d'un homme, que ce soit pour les châtiments à appliquer comme pour les témoignages devant la justice. Ainsi, les témoignages de deux femmes valent celui d'un homme et un homme paie deux fois le prix du sang comparé à une femme. Les protestations contre ces mesures rétrogrades sont toutes réprimées sous prétexte de respect de la Loi divine.

Dans le même temps, en se servant de la guerre avec l'Irak (1980-1988), la République islamique met la main sur les médias et multiplie les

organismes de contrôle et de répression. Elle conduit ainsi avec succès son jihad interne visant à anéantir les groupes d'opposition et à étouffer la société civile. Notons que, dans ce processus, les femmes glorifiées par le pouvoir comme femmes Hezbollah, à savoir des soldates du parti de Dieu, sont activement mobilisées dans la répression des femmes qui refusent de se soumettre. Pour rappel, avant qu'il en vienne à désigner le groupe islamiste paramilitaire libanais soutenu par la République islamique d'Iran, le terme « Hezbollah » a été employé par Khomeiny pour distinguer les activités se faisant, disait-il, au profit de l'intérêt divin. Dans tous les champs sociaux, des femmes et des hommes défenseurs du pouvoir ont été mobilisés pour faire appliquer les ordres islamistes. Depuis les comités de quartiers en lien étroit avec les mosquées jusque dans les commissions sur les lieux de travail ou à l'école – du primaire au supérieur, ces forces Hezbollah étaient partout. Elles ont notamment joué un rôle important dans la surveillance de la population et la répression des opposants. Ces femmes et ces hommes Hezbollah appartenaient également à des groupes prétendument spontanés qui s'en prenaient aux manifestations contre le nouveau pouvoir.

Durant la première décennie de la République islamique, les inégalités sociales se creusent et la corruption des classes dirigeantes explose. Le projet islamiste d'une société juste et saine s'effondre. Parmi la population, le mécontentement gronde.

C'est alors que naissent des courants de réformisme islamiste. S'ils suscitent d'abord de grands espoirs, leur action est loin d'être à la hauteur des annonces d'ouverture démocratique qu'ils formulent. Ainsi, en 1999, alors que les étudiants manifestent massivement à Téhéran et à Tabriz en faveur des droits citoyens et de la liberté d'expression, leur mouvement est écrasé dans le sang. Les réformistes, emportés par le président de la République Khatami, n'afficheront pas le moindre soutien à leur égard.

Quelques mois auparavant, le pays avait déjà été ébranlé par une série d'assassinats politiques, les « crimes en chaîne¹⁶ ». Entre le 22 novembre et le 9 décembre 1998, quatre personnalités culturelles et politiques non islamistes sont assassinées à Téhéran. D'abord, les époux Dariush Forouhar et Parvaneh Eskandari, cadres dirigeants du *Hezbe Melate Iran* (parti du peuple d'Iran), sont poignardés chez eux. Après un concours actif à la République islamique, leur parti s'était éloigné du pouvoir pour soutenir des positions laïques. Le 3 et le 9 décembre, Mohammad Mokhtari, poète et écrivain, et Mohammad Jafar Pouyandeh, écrivain et traducteur, tous deux membres de l'Union des écrivains, disparaissent à leur tour. Leurs corps meurtris seront retrouvés plus tard. On apprendra ensuite que la liste des victimes est bien plus longue et que ces crimes constituent une riposte islamiste à la lettre ouverte « Nous sommes des écrivains », signée par 134 d'entre eux en octobre 1994. Les

signataires protestaient alors contre la censure, tout en revendiquant des droits et des libertés indispensables à leurs activités. En novembre de la même année, *Keyhan*, journal de tendance islamiste, leur répondait à travers un article, « Nous sommes des morts », qui insistait sur la nécessité de sanctionner les écrivains signataires.

Quatre ans plus tard, après le tollé suscité par les « crimes en chaîne », les réformistes au pouvoir assurent qu'ils lanceront une enquête approfondie. Une promesse non tenue à ce jour, malgré les demandes incessantes des proches de victimes. Preuve encore une fois de l'impuissance du réformisme islamiste à agir, lui qui ne sait que décevoir les espoirs qu'il a fait naître.

Il en va de même avec les femmes khomeynistes dont certaines plaident pour une interprétation plus clémentine de la charia en s'inscrivant dans la lignée du réformisme islamiste. L'argument qui leur est systématiquement opposé se résume ainsi : « Qui êtes-vous pour mettre en question les textes sacrés ? Si les références de votre mouvement sont les textes sacrés, lisons-les ! » Des débats interminables sur les différentes interprétations du Coran s'en suivent pendant plus de quinze ans, tandis que, dans la société, les violences sexistes et sexuelles continuent d'être justifiées au nom du sacré.

L'expérience iranienne démontre amplement l'inanité d'une telle démarche : d'une part, les revendications des femmes islamistes

se fracassent contre le cadre idéologique du pouvoir ; d'autre part, la propagation spectaculaire du « mauvais voile¹⁷ » témoigne du rejet croissant de l'islamisme, et de l'aspiration des femmes à la liberté.

Ce constat ne décourage pourtant pas des universitaires d'Amérique du Nord et d'Europe de s'inspirer de ces débats stériles autour de la réinterprétation des lois islamiques au prisme des droits des femmes pour inventer, dès les années 1990, le concept de *féminisme islamique*, dont les défenseurs œuvrent, entre autres, à la revalorisation du voile.

35

À cette même période, un souffle féministe s'empare des jeunes générations en Iran, avant de connaître l'un de ses points d'orgue en août 2006 avec l'action d'envergure « Un million de signatures pour l'abrogation de toutes les lois discriminatoires envers les femmes en Iran ». Le texte fondateur de cette campagne débute ainsi : « Les lois actuelles en Iran considèrent les femmes comme le deuxième sexe et les discriminent. » L'usage de l'expression beauvoirienne *deuxième sexe*¹⁸ dénonce sans ambiguïté le statut de *citoyenne de deuxième zone* imposé aux femmes par les lois en vigueur, tout en soulignant le profond fossé entre ces lois et la réalité socioculturelle des Iraniennes.

Pour ne pas prêter le flanc à la répression, ces jeunes féministes appuient leurs revendications sur les conventions internationales signées

par l'Iran et dont la République islamique reste signataire. Notons qu'avec le recours aux droits humains universels des conventions internationales, la nouvelle génération de féministes fait exploser le cadre du *féminisme islamique*¹⁹ et le renvoie aux oubliettes. Leur mouvement, « Un million de signatures », se qualifie de *féministe* sans aucun autre adjectif, car s'il est possible d'être musulman-e et féministe, le *féminisme islamique*, lui, est une impasse.

Rassemblant des centaines de membres, majoritairement des femmes actives dans différentes régions du pays, ce mouvement rencontre un grand succès. La campagne est l'occasion d'un porte-à-porte et de rencontres avec la population afin de débattre des droits des femmes tout en sensibilisant les personnes sur leur marge d'action contre les discriminations et les violences engendrées par le régime islamiste.

En 2009, le prix « Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes » est attribué au collectif responsable de cette campagne²⁰. Simin Behbahani, figure majeure de la poésie contemporaine persane et soutien actif de la campagne « Un million de signatures » ainsi que de toutes les luttes pour les droits humains et les libertés, vient à Paris pour recevoir ce prix. Un moment inoubliable pour le mouvement féministe en Iran. Il faut dire que la poésie de Simin Behbahani, très lue par les Iraniens, parle de désir, d'amour et de

liberté dans une société qui étouffe sous les poids des interdits islamistes.

Les membres de « Un million de signatures » finiront par être cruellement poursuivis par le régime, ce qui mettra un terme à cette campagne. En effet, la seule réponse de la République islamique face aux revendications de droits est la répression implacable.

Quelques années plus tard, en 2009, le Mouvement vert²¹ contre les fraudes électorales mobilise massivement autour du slogan « Où est mon vote ? » Il met en scène la présence combative des femmes et des jeunes et fait largement retentir le slogan « À bas la dictature ». Il sera lui aussi violemment écrasé.

37

Une contestation protéiforme

La répression totale et totalisante qu'exerce la République islamique s'accompagne d'une propagande active visant à prétendre que toute contestation serait attribuable à des ennemis extérieurs et intérieurs, hostiles à l'Islam. Une rhétorique qui ne bénéficie plus d'aucune crédibilité auprès d'une population quotidiennement accablée par les effets des discriminations et des violences. Malgré les moyens humains et économiques de l'Iran – tels que les ressources de pétrole et de gaz naturel –, et en dépit de la justice et de l'équité prêchées par le pouvoir islamiste, les inégalités

sociales se creusent de jour en jour et la pauvreté s'accroît sur fond de corruption politique.

38

À cela s'ajoute le développement flagrant de problèmes sociaux tels que la prostitution ou la toxicomanie. En 2004, une députée islamiste propose une solution radicale pour y mettre un terme : « Si nous exécutions une dizaine [de toxicomanes et de prostituées], nous serions définitivement débarrassés du problème. » Parmi les députées présentes à l'Assemblée, une seule s'est levée contre ces propos²², qui, loin d'être inouïs, s'inscrivent dans la voie suivie par le pouvoir pour régler tout « problème » politique et social insoluble... sans pour autant y parvenir. Le modèle idéologique que la République islamique impose au nom du respect de la Loi divine se confronte, en effet, à mille et une formes de désobéissance ; ses codes de conduite sont piétinés par tous les moyens. Écrasée, la dissidence revient chaque fois sous de nouveaux atours. La création littéraire et artistique ne cesse de contourner la censure. Des journaux naissent puis disparaissent pour réapparaître sous de nouveaux noms.

Au cœur de ces désobéissances multiples, la lutte contre le voile obligatoire donne la mesure du mécontentement croissant dans la société iranienne. Entre 2014 et 2018, les campagnes « Libertés furtives » (diffusion de photos de femmes sans voile dans des lieux isolés) et « Les mercredis blancs » (port d'un foulard blanc chaque mercredi), lancées par Masih

Alinejad, journaliste irano-américaine résidente aux États-Unis, rencontrent un fort succès en Iran. Par la suite, ce combat évolue vers des actions plus radicales jusqu'au dévoilement dans des lieux publics. Le 17 décembre 2017, dans une rue de Téhéran nommée « Révolution », la jeune Vida Movahed retire son foulard et le fait danser au bout d'un bâton sous les yeux des passants. Après son arrestation, des femmes reproduiront la même performance à travers tout le pays. Cette campagne, « Filles de la rue de la Révolution », à laquelle des hommes prennent également part, durera plusieurs semaines avant de s'éteindre sous la répression.

Soulignons qu'au moment où cette action émerge, une grande révolte populaire ébranle l'Iran, d'abord à Machhad puis dans des dizaines de villes de plusieurs régions. Les slogans contre la vie chère se transforment rapidement en des mots d'ordre politique qui ciblent directement le pouvoir : « Sur le trône de dieu, *agha* (Khamenei) s'est assis/à la mendicité, le peuple est soumis », « De l'islam, tu as fait ton tremplin/Au peuple, tu casses les reins » et « Armes, tanks, tirs/Que le mollah se tire ». Des mots qui dénoncent la structure politico-religieuse de la République islamique, grâce à laquelle *agha* (l'autorité religieuse suprême) exerce sa mainmise sur le pays, des mots qui expriment de manière franche l'instrumentalisation de l'islam au service du pouvoir, au détriment du peuple. Un autre slogan massivement repris affiche, quant à lui,

le rejet du pouvoir islamiste dans son ensemble :
« Réformistes, conservateurs, le conte est fini. »

40



Source : <https://www.hra-news.org/2019/hranews/a-20377/>

Dans un tel contexte, le déploiement des réseaux sociaux crée de nouveaux moyens pour échapper à la censure. Les mots interdits circulent plus facilement. Des millions d'Iraniens ont désormais les moyens de tourner en dérision, publiquement, les règles et les normes imposées par les gouvernants. Dans cette ambiance, de nouvelles voix parmi les jeunes générations défient de plus en plus ouvertement le pouvoir. Nous le voyons notamment dans le rap iranien, qui se développe de manière spectaculaire depuis les années 2000. L'une de ses figures les plus radicales, Toomaj Salehi, est le fils d'un ancien prisonnier politique. Originaire de l'ethnie Bakhtiari, il grandit à ShahinShar (ville en périphérie d'Ispahan) où sa famille s'installe quand il est enfant. Plus tard, devenu ingénieur en mécanique, il travaille dans un atelier et dépense tout l'argent qu'il y gagne

pour faire de la musique. Il perce sur la scène musicale en 2016, à l'âge de 26 ans. Dans ses textes, Toomaj hurle contre l'injustice, l'écrasement des libertés et la corruption du pouvoir. Un an avant le déclenchement de « Femme, Vie, Liberté », en septembre 2021, il fait l'objet d'une arrestation pour une chanson intitulée « Achète-toi un trou de souris ». L'expression persane « s'acheter un trou de souris » fait référence à une situation désespérée, où il ne reste plus aucune issue de secours. Le jeune rappeur alerte ainsi les gens au pouvoir et leurs complices sur l'impasse qui les attend. Accusé et condamné pour « propagande contre le régime » et « insulte envers le guide suprême religieux », Toomaj est libéré sous caution. Il sera de nouveau arrêté fin octobre 2022. À cette époque, en cavale pour échapper à la police politique, il continuait à composer des raps et à écrire des messages de soutien au soulèvement révolutionnaire qui ébranlait le pays.